



N° 33

Octobre 2022

TRAIT D'UNION

Le journal d'information des habitants
de Chaussoy-Epagny-Hainneville

SOMMAIRE :

Edito

Commémoration

Vie scolaire

Actualités

Vie Associative

Animations

Environnement

CR Conseils Municipaux

Etat-civil

Numéros utiles



Après un été particulièrement chaud et sec, l'automne nous est arrivé rapidement. Le thermomètre nous a rappelé à l'ordre et la pluie tombe enfin pour le bonheur de nos agriculteurs et jardiniers.

Ces mois de septembre et octobre sont des mois de rentrée pour les écoliers, étudiants mais également pour chacun d'entre nous.

Notre commune retrouve ses fêtes et animations grâce à nos associations pleines de projets. Entre la fête de l'école pour terminer l'année scolaire et la fête du village en septembre dernier, chacun a pu constater ce dynamisme retrouvé. Dynamisme également pour nos aînés qui se retrouvent chaque semaine et nos joueurs de tennis et de futsal toujours aussi assidus aux entraînements.

Ce **TRAIT D'UNION** retrace ces fêtes et présente les nombreux projets associatifs pour la fin d'année. Le conseil municipal n'est pas resté inactif pendant l'été comme vous pourrez le constater également. Les travaux annoncés vont enfin démarrer. De nouveaux projets vont être travaillés par vos élus et les commissions communales.

Néanmoins un « coup de gueule » reste d'actualité concernant les incivilités que nous continuons à constater dans notre commune.

Merci aux habitants qui participent à l'embellissement de nos villages, au fleurissement mais aussi à leur vigilance constante.

Vous avez envie de vous investir pour votre commune, n'hésitez pas à rejoindre les commissions de travail qui préparent notre avenir.

Mairie :

9 rue du Château
80250—CHAUSSOY-EPAGNY

☎ 03 22 41 50 28

✉ chaussoy.mairie@wanadoo.fr

www.chaussoy-epagny-hainneville.eu

Horaires :

Lundi 14h00—16h30

Mercredi 14h00—16h30

Samedi 10h00—11h30

Secrétariat :

Marie-Hélène BLANCKAERT

Le 14 juillet dernier, élus et habitants se sont retrouvés devant le monument aux morts de la commune pour célébrer la Fête Nationale. Si chacun a en tête la prise de la Bastille de 1792, ce n'est qu'en 1880 que le 14 juillet devient officiellement Fête Nationale.

Avec la participation des enfants de la commune, les « Morts pour la France » ont été honorés.

Au titre de la guerre 14-18, ce sont : Gustave ATTELEYN—Charles BALTUS—Numa BONTAMS—Elie DIZENGREMEL—Léonce FOLLET—Albert GADIFFERT—Benoît GARBE—Louis HOUBRON—Joseph HUGUES—Emile MINER—Jules PECHON—Julien POUSSIN.

Au titre de la guerre 39-45, ce sont Jules CAULLIER—Charles DUFLOT et Raoul POUILLARD.

Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts, une minute de silence a été observée avant d'entendre les hymnes nationaux et européens.



CONGRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Le 9 juillet, les Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre (ACPG-CATM) se sont réunis en congrès à CHAUSSOY EPAGNY. Après une messe célébrée en notre église, une manifestation au monument aux morts a vu la remise de médailles en reconnaissance de services rendus.

Serge ROUSSEL, habitant de la commune s'est vu remettre la médaille de « **commémoration du maintien de l'ordre** ».



CHAUSSOY-EPAGNY

Treize médailles au congrès des anciens combattants

Les Anciens combattants ACPG-CATM (Association de combattants, prisonniers de guerre- Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc) du canton d'Ailly-sur-Noye se sont réunis à Chaussoy-Epagny sous la houlette du président Jean-Marie Ricard, qui a d'abord demandé une minute de silence pour les onze disparus de l'année.

L'abbé Bouzy, 84 ans, ancien curé de Poix de Picardie, venu en retraite à Moreuil, avait accepté de célébrer la messe « en mémoire des victimes de toutes les guerres, mais aussi prier pour une paix espérée en Ukraine et en Afrique », confie le président.

La cérémonie au Monument aux morts s'est déroulée en présence de quinze porte-drapeaux, d'une quarantaine de membres des An-



Remise de décorations devant le monument aux morts.

ciens combattants et du délégué départemental des CATM, Hubert Caron, du Souvenir Français, de plusieurs élus. Treize personnes ont été honorés

au cours de la cérémonie. La Croix du combattant a été remise à Robert Pillon, Daniel Lagache et Gabriel Lagache. la décoration de commémoration du maintien de l'ordre a été décernée à Jacques Van Oostende, Serge Roussel, le titre de Reconnaissance de la nation à Marc Mourier et Francis Devisme. Jordan Lecoite, Michel Dumeige et René Perrot ont été honorés comme porte-drapeaux. Enfin, la médaille du Mérite fédéral a été attribuée à Henri Wattelin, Aimé De Foer et Christiane Vasseur. ■

Les prochains rendez-vous, après les cérémonies du 14 juillet seront à la mi-octobre pour une réunion d'information et le 5 décembre pour la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, à Hallivillers. Le congrès 2023 se tiendra à Jumel.

Sur le chemin des écoliers



Que ce soit pour la première fois ou que l'on fasse sa dernière rentrée en primaire, c'est toujours avec beaucoup d'émotion pour les enfants et les parents.

Cette année, nous accueillons 70 élèves.

L'équipe enseignante s'est agrandie.

De gauche à droite

Murielle Carpentier,	AESH
Christelle Garnier,	ATSEM
Aurélié Boulfroy,	classe des PS MS GS
Mélanie Baudesson,	classe des CP CE1 CE2 et directrice
Katy Spicher,	classe des CM1 CM2
Pauline Backeland,	AESH



Une année placée sous le thème de l'Histoire :

Découverte des différentes périodes de l'Histoire, visites de châteaux et sites historiques sont au programme.



et bats la maladie !

Prochain Rendez-vous :

**« Mets tes baskets
et bats la maladie ! »**

En partenariat avec l'association ELA, les élèves participeront à une course d'endurance le **vendredi 21 octobre dès 9 h 30** dans le parc du château de Chaussoy- Epagny.

Venez nombreux pour les encourager ou pour déposer vos dons pour l'association.

Nouveau



Pour faciliter les échanges et améliorer la sécurité, une ligne « Direction d'école » a été ouverte. Notez ce numéro dans vos favoris :

07 87 46 59 70

Pendant les vacances, les travaux continuent ...

Réhabilitation du presbytère

Les travaux de réhabilitation du presbytère vont rapidement se concrétiser.

Lors du dernier Conseil Municipal, cinq entreprises ont été retenues à la suite d'un appel d'offres pour engager ce vaste chantier.

Le coût de l'opération va être financé par :

- Une subvention de l'état de 136 420€ (62%)
- Un prêt bancaire à 1% de 40 000€

Nous vous tiendrons informés du suivi du chantier qui donnera une seconde jeunesse à l'ancien presbytère de la commune.



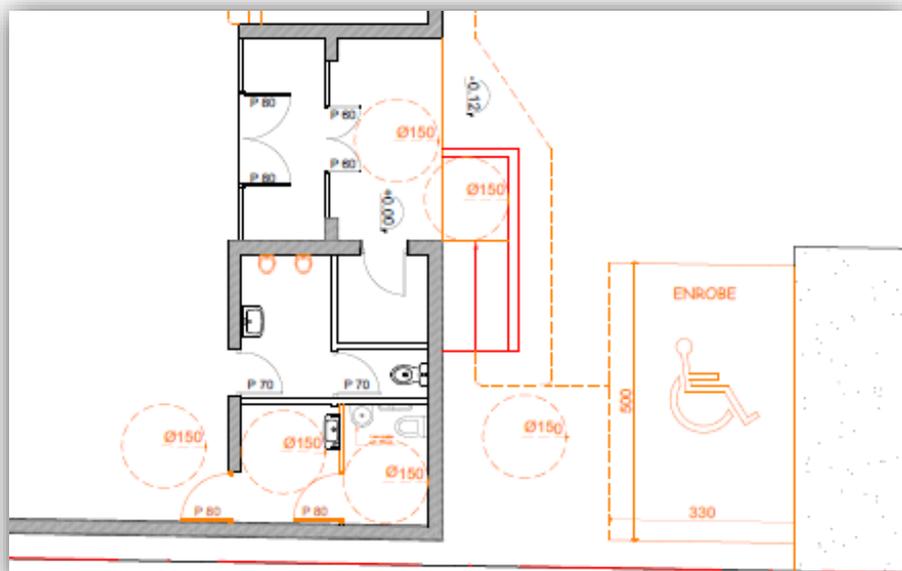
1er étage

Accessibilité des bâtiments communaux

Nous avons déjà eu l'occasion de vous informer des travaux de mise en conformité des bâtiments communaux que la commune prévoit de réaliser. Mairie, Ecole, Salle des sports, Salle des Fêtes.

Le premier chantier va concerner la salle des fêtes et notamment les sanitaires.

Ces travaux nous obligeront à limiter son accès. Ils seront planifiés pendant la période hivernale entre janvier mars 2023 pour pénaliser au minimum ses utilisateurs.



La commune vous accompagne ...

Transports scolaires - Autres usagers ...

Le Conseil Régional a mis en place un service de transport de voyageurs par autocar vers Amiens. La commune compte deux arrêts, place d'Epagny et Salle des Fêtes de Chaussoy.

Passages du matin : 6h41 à Epagny—6h44 à Chaussoy, arrivée à Amiens à 7h40.

Retour le soir : Départ d'Amiens à 18h15, arrivée à 19h03 à Chaussoy et 19h06 à Epagny

Pour plus d'information les horaires sont disponibles dans chaque arrêt de bus et sur le site web de la commune www.chaussoy-epagny-hainneville.eu



Aides aux familles : ALSH—Voyages scolaires



La commune n'organise pas de **centre de loisirs** (ALSH) mais aide les familles qui utilisent ce service auprès d'autres structures. Cette aide consiste à une prise en charge du coût du séjour et des repas.

Les critères de remboursement :

- ◆ prise en charge limitée aux 4 premières semaines.
- ◆ 50% des coûts avec un maximum de 50€ par semaine.
- ◆ Remboursement sur facture acquittée et RIB



Un accompagnement est mis en place également pour aider les familles à financer les **voyages scolaires du collège**. Cette prise en charge se fait à hauteur de 30 % de la facture acquittée, limitée à 40 euros par voyage et une fois par an.

Un moyen simple pour vos factures ...



Payfip est toujours disponible pour le règlement de vos factures de cantine et de garderie en toute sécurité.

Retrouvez PAYFIP sur l'application INTRAMUROS de votre smartphone et utilisez les codes présents sur la facture reçue :

MODALITES DE REGLEMENT
 Par carte bancaire si la caisse offre cette possibilité : veuillez rapporter dans ce cas le présent avis en venant payer, un reçu vous sera remis.
 Par chèque bancaire adressé au comptable chargé du recouvrement : veuillez joindre le talon détachable à votre chèque sans le coller ni l'agrafer.
 Par mandat au virement sur le compte courant du comptable chargé du recouvrement : veuillez inscrire très lisiblement dans le cadre "correspondance" les références portées sur le talon détachable.
LIBREZ-LEZ obligatoirement le chèque ou le mandat à l'ordre du TRESOR PUBLIC, dans votre intérêt n'envoyez en aucun cas un chèque sans indication du bénéficiaire ainsi que des références de la créance dont vous acquittez.
RENSEIGNEMENTS, RECLAMATIONS, DIFFICULTES DE PAIEMENT
 Renseignements : si vous souhaitez obtenir des renseignements sur le décompte ou la mise à votre charge des sommes reçues ou si vous estimez qu'une erreur a été commise, adressez-vous aux services de la collectivité ou de l'établissement désigné ci-dessus.
 Réclamations : si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous aux services de la collectivité ou de l'établissement désigné ci-dessus.
 Attention : la contestation amiable ne suspend pas le délai de saisine du juge judiciaire.
 Difficultés de paiement : si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous, muni des justificatifs de votre situation, au comptable chargé du recouvrement désigné ci-dessus.

VOIES DE RECOURS
 Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte, vous pouvez contester la somme mentionnée ci-dessus en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance. (Articles L1617-3 du code général des collectivités territoriales et L231 du Livre des Procédures fiscales).
 A titre d'exemple :
 - cantines scolaires : tribunal administratif
 - loyers, redevances d'assainissement, d'ordures ménagères et d'eau : tribunal judiciaire.

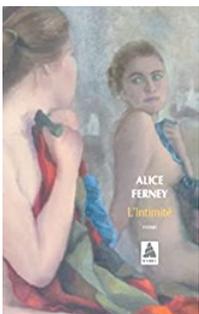
MODALITES DE PAIEMENT DU DATAMATRIX
 En espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un banquier ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.duports.gouv.fr par portail/paiement-de-voix.html).

Adresse de paiement par internet :
www.payfin.gouv.fr
 Identifiant collectivité **099999**
 Référence : **2022-999-9**

TALON DETACHABLE
 A découper et à utiliser dans les conditions indiquées ci-contre

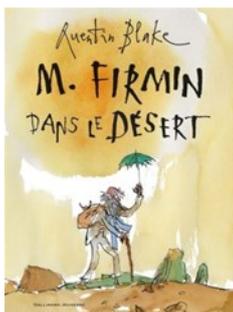
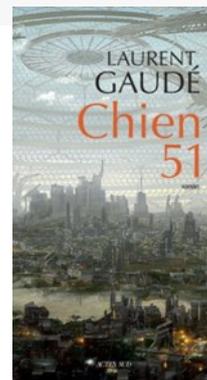
Collectivité	COMMUNE DE CHAUSSOY EPAGNY
Débiteur	
Exercice	
N° bordereau	
N° titre	
Montant	***** 29,50 €

Une nouvelle sélection proposée par la Ruralithèque. Pour les emprunter, n'hésitez pas à contacter Claire Lobbe au 10 rue du château ou au 03 22 41 08 73.



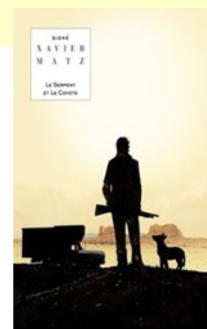
Une libraire féministe, célibataire par conviction, qui a décidé de longue date qu'elle ne serait pas mère ; un père architecte qui cherche une nouvelle compagne ; une enseignante fière de son indépendance qui s'est inscrite sur un site de rencontres. En révélant leurs aspirations, leurs craintes, leurs choix, Alice Ferney orchestre une polyphonie où s'illustrent les différentes manières de former un couple, d'être un parent, de donner (ou non) la vie.

Grâce aux visions que lui procure la technologie, Zem Sparak peut enfin retrouver l'Athènes de sa jeunesse. Mais il y a bien longtemps que son pays n'existe plus. Désormais expatrié, Zem n'est plus qu'un vulgaire "chien", un policier déclassé. Un matin, un corps retrouvé va rompre le renoncement dans lequel Zem s'est depuis longtemps retranché. Il va se lancer dans une longue investigation car il le sait, une vérité subsiste. Sous les ciels en furie d'une mégalopole privatisée, "Chien 51" se fait l'écho de notre monde inquiétant, à la fois menaçant et menacé. Mais ce polar futuriste de Laurent Gaudé abrite aussi le souvenir ardent de ce qui fut, à transmettre pour demain, comme un dernier rempart à notre postmodernité.



Le génial Quentin Blake nous offre une histoire touchante et inspirante, qui rappelle combien générosité et entraide sont essentielles. Pour se rendre à la fête d'anniversaire que sa famille organise pour ses 90 ans, M. Firmin doit traverser un désert rempli de créatures terrifiantes. Avec son ombrelle, sa canne et son sac à dos, le voilà parti, prêt à faire face au danger...

Le serpent et le coyote, BD de Xavier Matz. USA, 1970, Joé se balade en camping-car dans les grands espaces du Far West. Il y fait des rencontres : un petit coyote pour commencer, mais aussi des voyous locaux, des agents du FBI, un U.S. Marshal, d'anciens amis plus ou moins fréquentables... Mais qui est vraiment ce bon vieux Joe ? Ceux qui croisent son chemin ont tendance à voir leur espérance de vie se réduire dangereusement...



Une nouvelle saison de Tennis reprend cette automne ! Le championnat d'hiver va commencer au mois d'octobre avec une série de cinq rencontres par équipe le dimanche. Chaque rencontre se déroule sur trois matchs : Deux simples, suivi d'un double qui se déroulent contre d'autres clubs, toujours dans la bonne humeur. Le club de tennis RACEH peut vous offrir l'opportunité de profiter de la salle des sports de la commune mais aussi de faire de nouvelles rencontres sportives.

Le club accueille toute personne voulant faire du tennis habitant ou pas de Chaussoy Epagny Hainneville Pour pratiquer le tennis en club il faut adhérer et prendre une licence sportive qui comporte également une assurance.

Les tarifs : Adultes 50 euros - Enfants 30 euros Couple 80 euros

Pour les personnes extérieures au club, la location de la salle 1h : 3 euros

Pour toute information ou utilisation de la salle des sports, contacter Monsieur Grégory Desseaux 06 86 40 37 23.

Le club sera ravi de vous accueillir.

19 septembre 2022 - Assemblée Générale

Le 19 septembre dernier a eu lieu l'assemblée générale de l'association qui a permis de renouveler le bureau de l'association et de faire un retour sur les animations organisées :

Présidente : Stéphanie VIGNALI
 Vice-président : Alban NEURREUIL
 Secrétaire : Laétitia DAILLY
 Secrétaire adjointe : Amandine DHAILLY
 Trésorière : Christelle MERCIER
 Trésorier adjoint : Thomas VIGNALI

Merci encore à tous ceux qui nous ont permis de réussir une belle kermesse le 1er juillet dernier, les bénévoles mais également les familles et amis qui sont venus, un très grand merci à tous.



Des projets plein la tête ...

- * **Participation au goûter** servi aux enfants et adultes présents lors de la course « *Mets tes baskets et bats la maladie avec ELA* » organisée dans le parc du château le 21 octobre.
- * **Vente d'une sélection d'objets** par le biais du catalogue « INITIATIVES » : boîtes à pansements, sacs de courses pliants, pochettes duo ... le bon de commande sera distribué aux enfants pour les vacances d'automne.
- * **La cantine aux couleurs d'Halloween** avec la distribution d'une image que chaque enfant pourra choisir (citrouille, monstre, sorcière ...) et décorer à son goût. Un sachet de bonbons sera distribué le 21 octobre, avant leur départ en vacances.
- * **Une bourse aux jouets et puériculture** sera organisée le 13 novembre à la salle des fêtes de Chaussoy-Epagny

Voici de premières actions dont le but est d'aider l'école de nos enfants tout en partageant des moments conviviaux. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos idées et vous joindre à nous.

Pour nous joindre : l'adresse email secretariat.lesporteplumes@gmail.com

13 juillet 2022 - En attendant le feu d'artifice ...

Débutée sous le soleil, une soirée organisée sur le stade de Chaussoy en amont de la traditionnelle retraite aux flambeaux et du feu d'artifice.



Le foodtruck a fait un carton plein (120 repas)



La buvette a permis à chacun de se désaltérer



Pendant ce temps **l'animation « stand de tir »** a permis aux petits et grands de se challenger.

31 juillet 2022 - Sortie en Baie de Somme

Le rendez-vous était donné à 7h00 du matin ! Après la distribution de viennoiseries et jus d'orange, offerts par l'AFL, nous sommes partis direction **la Baie de Somme** avec au programme pour ceux qui le souhaitent, une balade guidée dans la Baie avec son lot de découvertes et ses glissades dans la vase et dans l'après-midi, un départ sur le Charcot à la rencontre des phoques.



Le beau temps n'était pas au rendez-vous mais nous avons pu prendre un bon bol d'air et cette journée fut qualifiée d'enrichissante, plaisante, agréable et à renouveler.

De ce fait, à vos idées pour une prochaine sortie à organiser !!

Nous restons disponibles via le Facebook de l'Association ou auprès de la Présidente au 06.12.67.04.96.

11 septembre 2022 - Fête du village



Soleil / exposants / convivialité / défi à la corde / animations / friterie « Chez Momo » / bienveillance / bénévoles / fête familiale / buvette rafraîchissante/ promeneurs / organisation / bonne humeur ... sont les ingrédients pour une fête réussie!!



Du nouveau à l'AFL ...

Avoir une page Facebook est devenue chose essentielle pour une association qui se veut dans l'ère du temps.



Eh bien, l'AFL l'a fait et souhaite communiquer davantage sur les manifestations, actions que l'Association organise !!

Alors rejoignez notre page Facebook Association Fêtes et Loisirs de Chaussoy Epagny Hainneville.

L'association s'est enfin dotée d'un logo !!

C'est une identité visuelle mémorisable, permettant de mieux nous identifier



A vos agendas ...

8 octobre : Soirée caritative

5 novembre : Loto



Paroles aux membres de l'association

Une association, un club sans ses adhérents c'est comme une enveloppe vide ! Alors, cette fois, donnons leur la parole :

« Je ne prends jamais de rendez vous le jeudi ! »

« Nous sommes contents de nous retrouver ! »

« On se change les idées ! »

« On partage de bons moments ! »

« On rigole ! »

« On prends des nouvelles des malades et des voisins ! »

« Sans oublier les cancans ! »



**En un mot, nous sommes fiers de notre Club !
La porte est ouverte à tous, jeunes et moins jeunes !**



Chers habitants, après avoir passé une agréable période estivale, les lutins reprennent du service et s'activent déjà pour cette nouvelle période de Noël.

Vous aimeriez nous rejoindre mais vous ne souhaitez pas être acteur, pas de soucis, vous pouvez participer en coulisse, en apportant votre aide en photographie, bricolage, couture ...

Vous avez très certainement un talent, une passion que vous pouvez nous faire partager alors n'hésitez plus à contacter Sabine Cazin (06 09 83 12 96) ou Claire Duez (06 79 78 28 48) ou par mail :

chaussonsepanouisenville@gmail.com

N'oubliez pas de nous suivre sur notre page Facebook : Les Chaussons Epanouis en Ville.

A bientôt.

Sabine Cazin et Claire Duez, fondatrices de l'association.

Tous les acteurs et les techniciens.

Ateliers de Sophrologie

Depuis bientôt un an, des ateliers de sophrologie sont organisés chaque lundi au profit des habitants de la commune. Une dizaine de personnes participent à ces séances de relaxation.

Fort de cette expérience, des besoins repérés, des demandes effectuées, l'activité est renouvelée dans un format différent. Les thématiques suivantes vous sont proposées :

- ◆ **la régulation du stress** de Septembre 2022 à Novembre 2022,
- ◆ **l'accompagnement à la douleur** de Septembre 2022 à Novembre 2022,
- ◆ **les troubles du sommeil et la mobilisation de la mémoire** de fin Février 2023 à Mai 2023.

Chaque thématique sera abordée par groupe de 3 à 15 personnes maximum au tarif de 50€ les 5 séances.

Ces séances sont organisées le lundi à partir de 20h00 à la Salle des Fêtes de Chaussoy-Epagny.

- ◆ **3 sophro-balades** ouvertes à tous pourront être proposées sur les vacances scolaires de la Toussaint, du printemps et de début juillet 2023. Activité douce et accessible à tous, elle permet de favoriser le bien être, d'éveiller vos sens, d'avoir un regard neuf sur la nature en pleine conscience et en pleine présence à soi.
- ◆ **Préparation aux examens scolaires** à destination des adolescents dans le cadre de la préparation aux examens scolaires et à la performance orale (Brevet, Bac Français et BAC avec le grand oral) à partir d'avril, mai et Juin 2023.

Pour tous renseignements et inscriptions vous pouvez me contacter

Mme BOYELDIEU au 06 24 97 41 84 ou par mail vbsophro282@gmail.com.



L'année se termine doucement. C'est ainsi que nous vous partageons la date retenue pour le traditionnel **Arbre de Noël** de la commune. Il se déroulera le **11 décembre 2022** à 15h30 à la salle des fêtes.

Grands-parents, familles, amis, vous êtes tous conviés à entourer les enfants devant un spectacle magique. Le Père Noël est annoncé !

Les enfants de 0 à 10 ans auront la joie de recevoir un cadeau.

Les petits lutins sont déjà en pleine action pour préparer ce jour de fête !

On vous dit à bientôt ...oh oh oh !!!!



Retraite aux flambeaux — Feu d'artifice

Le 13 juillet, la traditionnelle retraite aux flambeaux a sillonné les rues de notre village. Cette année son point de rassemblement était le stade où étaient organisées des animations par l'A.F.L.

De nombreuses familles ont participé dans la bonne humeur, accompagnées de musique et surtout illuminées par les lampions distribués à chaque enfant présent.

La sécurité était assurée par les conseillers et nos ados vêtus de leur gilet jaune. Merci à eux pour cette belle initiative.

Pour terminer cette belle soirée nous avons pu profiter d'un magnifique feu d'artifice qui nous a mis des étoiles plein les yeux.



Elèves méritants

Cette année et pour la 1ère fois, la commune a récompensé les jeunes diplômés de juin dernier : **Brevet des collèges, BEP/CAP et Baccalauréat.**

Une remise de « cartes cadeau » a été organisée le 27 août dernier en présence de leurs parents. A l'occasion du verre de l'amitié qui a suivi, parents et enfants ont pu échanger leurs souvenirs mais aussi leurs projets : lycée, faculté, école préparatoire ...

Un très bel échange et une fierté pour ces élèves.



Nous leurs souhaitons une bonne continuation et à l'année prochaine pour les diplômés de 2023.

IMAGES ET VUES INSOLITES

Le cimetière - calme et recueillement ...



Elèves méritants - les parents aussi sont heureux



Un retour sur quelques belles fusées du 13 juillet ...

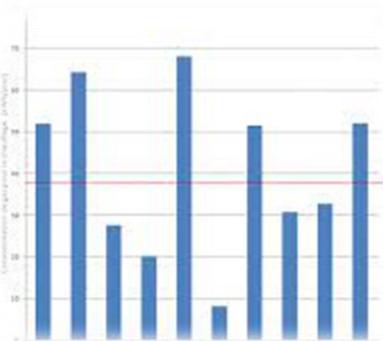
Réflexions et actions suite à l'actualité de l'été

Le déficit hydrique de cette année et la flambée du prix de l'énergie sont deux actualités qui nous préoccupent tous. Le conseil municipal a entamé une réflexion afin de pouvoir s'adapter au mieux à l'avenir.

Concernant la sécheresse et les restrictions d'eau en cours jusqu'au 31 octobre, la commission « fleurissement » de la commune avait déjà anticipé avec l'utilisation de plantes vivaces ne demandant pas trop d'eau. Le sujet reste encore à approfondir pour les fleurs en jardinières qui ont peu de terre et une faible capacité de stockage d'eau.



Des réflexions sont en cours pour pouvoir mettre en place des systèmes de récupérateurs d'eau de pluie pour l'été prochain. L'eau de certaines toitures pourrait être captée dans des contenants avec un système de trop-plein.



L'Etat nous alerte sur le coût de l'énergie et son approvisionnement cet hiver. Que ce soit pour des raisons économiques ou environnementales, l'heure est aux économies d'énergie. L'Etat nous demande de baisser d'un degré la température de nos maisons, un effort collectif doit être mis en place.

Comment la commune peut-elle, elle-aussi, économiser de l'électricité ?

Le sujet de l'éclairage public a été discuté en conseil. Depuis quelques années nos candélabres sont équipés d'ampoules à leds, moins énergivores avec une baisse d'intensité lumineuse programmée au-delà de 23h00.

Pouvons-nous faire plus ?



De nombreux villages éteignent les lumières au milieu de la nuit afin d'économiser de l'énergie mais aussi pour éviter une pollution lumineuse superflue et protéger les espèces nocturnes. Le contexte économique est l'occasion de passer le cap également pour notre commune.

Le conseil a décidé d'expérimenter l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5h du matin, heures à laquelle la grande majorité des personnes est au fond de son lit.

Où sont passées les plantations ?



Contrairement à l'année dernière, l'été 2022 a été très, très sec, à peine plus de 200 mm d'eau de pluie de janvier à août !

Ce n'était pas une bonne année pour faire des plantations car les jeunes plants sont très vulnérables à la sécheresse surtout la première année. Les racines n'ont pas encore pu se développer et elles s'alimentent par l'eau qui se trouve en surface. Lorsque le sol reste nu, cette eau a tendance à s'évaporer. A contrario la végétation permet de maintenir l'humidité dans le sol car elle permet que la terre ne soit pas directement exposée au soleil et au vent.

Malheureusement il n'est pas possible de connaître le temps à l'avance et les plantations ont été réalisées au mois de mars au marais de Berny. Il a ainsi été décidé que la végétation autour des plants serait laissée cet été afin de les protéger de la sécheresse. Cela ne donne pas un aspect très esthétique lorsque l'on passe à côté mais cela est nécessaire pour la survie des arbustes les premières années.

Un inventaire a été réalisé début septembre afin de compter le nombre de pieds qui n'avait pas survécu à cet été sec. A notre grande surprise la seule essence qui n'a pas repris à 100 % est la bourdaine. Toutes les autres sont en feuille, même les plants qui étaient ensevelis sous du liseron. En réalité les protections autour des plants ont permis qu'ils ne soient pas envahis par la végétation. Le liseron est passé par-dessus la protection et a maintenu l'arbuste au frais. Espérons que la pluie tombe cet hiver afin de regorger les sols d'eau et que le printemps prochain soit plus humide afin que les racines des arbustes descendent plus profondément, assurant sa croissance.



La Bourdaine

Un débroussaillage complet sera réalisé cet automne quand le feuillage de la végétation va naturellement mourir.

Une nouvelle vague de plantation d'arbres de haut-jet est prévu en fin d'année, ils remplaceront l'ancienne peupleraie.

La surveillance de notre environnement se poursuit :

Retour au propriétaire :

Des meubles et leurs emballages retrouvés au dépôt « Déchets Verts » de la commune. Ils ont été identifiés et ramenés à leur propriétaire.

Dépôt de plainte :

La même semaine des sacs poubelles contenant du verre, canettes, emballages et restes de repas ont été jetés au pied des containers à verre. Une adresse a été retrouvée. Une plainte a été déposée en gendarmerie.

Camping sauvage :

Cet été, en pleine période de sécheresse, des habitants ont constaté la présence d'un camping sauvage autour d'un feu dans le bosquet près du terrain de foot !!!! L'intervention de la gendarmerie a été demandée.



**Ces incivilités nous sont également signalées par les habitants.
Ne baissons pas la garde. Restons vigilants ensemble.**

La presse parle de nous ...

CHAUSSOY-EPAGNY
Les cloches sont passées en avance dans le parc du château

Les cloches ont déposé les œufs de Pâques une semaine en avance à Chaussoy. « Nous voulions éviter que les enfants ne soient partis en vacances », explique Angélique Eloy, adjointe chargée de la jeunesse. La municipalité avait invité les enfants et adolescents (jusqu'à 18 ans), de Chaussoy, Epagny, Hainneville et Hallivillers, communes dont les enfants fréquentent l'école de Chaussoy. C'est dans le grand parc du château, samedi après-midi, que près de 70 jeunes ont joué le jeu de la chasse aux œufs sous les regards du maire, Christian de Caffarelli, et ses adjoints. Tous les œufs récoltés ont été partagés de manière équitable avant le petit goûter qui attendait les enfants et leurs parents. La petite Louisa, 4 ans, est fière de montrer le premier œuf qu'elle a trouvé.

CHAUSSOY-ÉPAGNY
Fête du village et réderie de retour

Dimanche 11 septembre, l'Association fêtes et loisirs (AFL) de Chaussoy-Epagny-Hainneville a renoué avec le plaisir d'organiser ces manifestations qui animent si bien les villages. Sur le grand stade mis à disposition par la municipalité, au milieu des trois communes, une trentaine d'exposants sont venus proposer les objets accumulés dans les greniers, prêts à une seconde vie. Parmi eux, Amélie et Grégory confiaient : « Peu de visiteurs pour l'instant, mais des personnes vraiment intéressées ». En ce milieu de matinée, le soleil commençait à poindre. Les joueurs du concours de boules s'affrontaient amicalement.

Il y avait du monde à la fête du village.

ILS SE LANCENT DES DÉFIS
Le public, encore timide, pouvait se réchauffer à la buvette tenue par l'AFL. Tandis que la restauration, « Chez Momo » attendait ses premiers clients, au fil de l'eau, sans réservation. Pour la fête du village, de nombreuses animations avaient été réservées. Les participants pouvaient, entre amis ou en famille, se lancer des défis sur les différentes activités. Et la présidente de l'association, Dorothee Delarue, de montrer l'exemple : elle faisait un 100 au cible-foot. Aux côtés du maire, Christian de Caffarelli, elle a commenté : « nous attendons beaucoup de monde cet après-midi, la matinée étant souvent préférée par les chineurs ».

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME
COMMUNE DE CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 JUIN 2022

Date convocation : 22 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept juin à 20 h 30 ; le conseil municipal de Chaussoy-Épagny-Hainneville s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian de CAFFARELLI, maire.

Etaient présents :

Mmes : BARJAT Candice, CARLE Isabelle, DELARUE Dorothée, DUCHEMIN Christiane, ELOY Angélique,
LELONG Marie-Line, TAVERNIER MéliSSa

MM : de CAFFARELLI Christian, de CAFFARELLI Grégoire, FOURNIER Eric, MAMOU Thierry,
MERCIER Sylvain,

Etaient absents : DEVOS Florie, DEJONGHE Sébastien représenté par Sylvain MERCIER et Clément GAMBET représenté par Candice BARJAT

Secrétaire : Angélique ELOY

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal,**
- Délibération concernant les règles d'affichage des actes du conseil municipal,**
- Délibération pour création de poste agent de cantine,**
- Subvention AFL pour la fête communale,**
- Demande de subvention au Conseil Régional pour la plantation du marais de Berny,**
- Opportunité d'acquisition d'un terrain pour parking de la salle des fêtes,**
- Questions diverses**

Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal

Le compte-rendu de la précédente réunion de conseil du 11 mai 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents à cette réunion.

Modification des règles de publication des actes

A compter du 1er juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur le site Internet de la collectivité.

Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation à condition de délibérer avant le 1^{er} juillet 2022 pour procéder à la publicité des actes de la commune, soit par affichage, soit par publication sur papier, soit par publication sous forme électronique.

Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de la commune de CHAUSSOY-EPAGNY afin de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés, le maire propose au conseil municipal de procéder à un affichage en mairie et sur le site internet de la Commune pour la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter la proposition du maire qui sera appliquée à compter du 1^{er} juillet 2022, à savoir affichage en mairie et sur le site internet de la commune.

Création d'un emploi permanent de cantinière et animatrice

Une délibération a été prise le 13 avril 2022 pour la création d'un emploi non permanent de cantinière et animatrice pour la période du 25 avril au 7 juillet 2022. L'expérience ayant été concluante, il y a lieu de créer un poste permanent en remplacement de ce poste non permanent. Le maire propose de créer à compter du 1^{er} septembre 2022 un emploi permanent de cantinière et animatrice, dans le grade d'adjoint d'animation territorial relevant de la catégorie hiérarchique C, dont la durée hebdomadaire de service est de 6/35^{ème} à annualiser.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité la création de ce poste à compter du 1^{er} septembre 2022.

Demande de subvention de l'AFL

L'association Fêtes et Loisirs sollicite la commune pour l'attribution d'une subvention pour l'organisation de la fête du village qui se déroulera le dimanche 11 septembre 2022. Madame Dorothee DELARUE et Madame Isabelle CARLE en qualité de Présidente et Trésorière de l'AFL ne prennent pas part au débat ni au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 12 voix pour et 2 non-votants (élues de l'AFL) a accordé à l'AFL une subvention de 750 euros pour l'organisation de la fête du village.

Plantation marais de Berny - suite

Une première plantation d'arbres a été faite sur les parcelles situées au marais de Berny. Comme convenu, il y a lieu de poursuivre ce projet. Le devis est le suivant :

Plants, protection et tuteurs :	4 587.57 € HT
Prestation de plantation :	5 741.67 € HT
Total	10.329,24 € HT

Le conseil municipal souhaite solliciter auprès des Hauts de France une subvention « Nature en chemin » à hauteur de 90% du cout des plants et fournitures.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité la suite du projet d'aménagement desdites parcelles et donne pouvoir au maire pour déposer les demandes de subventions.

Questions diverses :

- Opportunité d'acquisition d'un terrain derrière la salle des fêtes : La commune a l'opportunité d'acquérir un terrain derrière la salle des fêtes pour y faire un parking. Après échange sur le sujet, le conseil municipal est d'accord pour poursuivre l'étude de cette opportunité sur la base d'informations complémentaires qu'il conviendra de discuter avec le propriétaire du terrain.

- Vidéo protection : Jusqu'au 31/12/2022, le Conseil Départemental subventionne les projets de mise en place de vidéo-protection dans les communes. Après échange sur le sujet, le conseil municipal souhaite en savoir plus sur les conditions de mise en place de tels projets et avoir des retours d'expérience. Une réunion d'information sera organisée avec la FDE pour étudier l'éventualité d'une telle installation.

- Adressage : les panneaux de rue seront posés prochainement et les plaques de numéros de maison seront remis aux intéressés.

- Presbytère : L'appel d'offre sera publié dans les jours qui viennent. Une réunion de la commission « Patrimoine » est prévue le 07/07/2022

- Futsal : il est remonté un besoin en ballons et buts.

- Commission voirie : notre demande de fonds de concours à la CCALN pour les travaux de trottoirs sera étudiée en septembre. Les tarifs des prestations voirie par la CCALN sont révisés à la hausse à hauteur de 10% pour faire face à l'augmentation des prix de l'énergie et des coûts de main d'œuvre. La commission ré étudiera en septembre la nécessité ou non de faire évoluer à nouveau ces tarifs en fonction du contexte économique. Un groupe de travail au sein de la CCALN est constitué pour travailler sur les critères d'attribution du fonds de concours.

La séance est levée à 22h30

Etat Civil***Se sont mariés :*****13 août : Ophélie DOUVRY et Thomas DELATTRE****Tous nos vœux de bonheur à ces nouveaux conjoints*****Nous ont quittés :*****26 août : Jean BELIER****28 septembre : Éric de CAFFARELLI****Nous renouvelons nos respectueuses condoléances aux familles des défunts.**

Depuis le 1er juillet 2022, les règles d'affichage et de publication des comptes-rendus des conseils municipaux ont évolué.

Nous avons fait le choix de conserver un affichage « papier » en complément des publications numériques qui deviennent souvent la règle.

Dans la semaine qui suit la réunion du Conseil Municipal, un relevé de décisions est affiché (document ci-dessous). Le Procès Verbal détaillé continuera d'être affiché après validation par le Conseil Municipal.



DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNE DE CHAUSSOY-EPAGNY

CONSEIL MUNICIPAL du 21 septembre 2022

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

Nombre de conseillers : 15
 Nombre de conseillers présents : 10
 Nombre de conseillers représentés : 4
 Nombre de conseillers absents non représentés : 1



Dél 20220921-01	Subvention exceptionnelle à l'AFL pour la fête communale	APPROUVE
Dél 20220921-02	Décision sur le devis de la FDE concernant l'analyse de la qualité de l'air de l'école	DECISION DIFFEREE
Dél 20220921-03	Création de deux postes « emplois civiques »	APPROUVE
Dél 20220921-04	Acquisition du terrain derrière la salle des fêtes	APPROUVE
Dél 20220921-05	Pouvoir au maire d'ester en justice concernant des impayés	APPROUVE
Dél 20220921-06	Ouverture des plis pour les travaux du presbytère	APPROUVE
Dél 20220921-07	Prix d'une concession cavurne	APPROUVE
Dél 20220921-08	Suite à donner au projet de vidéoprotection	APPROUVE



Numéros et adresses utiles



SAMU



**Police
Gendarmerie**



Pompiers



**Toutes
urgences**



**Violences faites
aux femmes**

Cabinet médical 60 rue Sadi Carnot

Médecins

Dr Fazia ABDELLATIF

☎ 03 22 41 02 24

Dr Frédéric BRETON

☎ 03 22 41 15 15



Infirmiers

Julien DEFORGE

☎ 03 22 41 07 77

Ann JONES

☎ 03 22 41 07 77

Olivier BLONDEAU

Joseph POTTIER

☎ 06 82 02 26 49

Pauline MERCIER

(Ass. ASALEE)

☎ 07 86 49 39 77

Kinésithérapeute

Christophe LEFAY

Stessy CHANTRIAUX

Ophélie d'HALLUIN

☎ 03 22 41 48 06



Psychologue

Isabelle THOURAIN

☎ 06 88 00 95 08

Cabinet médical Jean Fournier 32 rue Pellieux

Médecin

Dr Carole HORDE

☎ 03 65 88 96 85



Infirmiers

Sandrine BAZIN

Emilie CARPENTIER

☎ 03 22 41 45 18

☎ 06.62.09.41.38

Jonathan LOTTEAU

Annabelle FONTAINE

☎ 03 22 47 14 55

☎ 06.35.13.01.65

Orthophonistes

Thaïs BERNARD

☎ 03 22 41 45 18

Caroline LEDOUX

☎ 06 62 79 38 72

Sage-femme

Mélanie DEVOYE

☎ 06 89 78 92 73

Santé Naturopathe

Juliette GLAVIEUX

☎ 06 83 51 86 02

contact@naturoglia.com

Déticienne

Morgane FARRICA

☎ 06 45 01 78 04

Ostéopathe

Brieuc RONSERAIL

☎ 06 72 82 15 43

Pédicure

Jennifer CADEAU

☎ 06 67 92 13 66

Cabinet médical

43 rue Sadi Carnot

Dr Elise THOMAS :

☎ 03 22 41 10 20

Pédicure

25 rue Sadi Carnot

Claire CORROYER

☎ 03 22 41 50 50

Cabinet infirmier

23 rue Sadi Carnot

Stéphane BORDEUX

☎ 03 22 41 18 10

Mélissa PERRIER

☎ 03 22 41 18 10



Pharmacie DETOISIEN

2 rue du Dr Binant

☎ 03 22 41 01 28

Kinésithérapeute

Rue du Temple—JUMEL



Antoine GIROL

☎ 03 22 47 60 50 — 06.46.40.53.17

Directeur de Publication :

Christian de CAFFARELLI

Comité de Rédaction :

Candice BARJAT

Isabelle CARLE

Dorothee DELARUE

Christiane DUCHEMIN

Angélique ELOY

Sylvain MERCIER

Avec la collaboration de :

Mélanie BAUDESSON

M. Hélène BLANCKAERT

Virginie BOYELDIEU

Grégory DESSEAUX

Claire DUEZ

Claire LOBBE

Alban NEURREUIL

Nicole PAUCHET

*Edité avec les moyens
techniques de la
commune de
Chaussoy-Epagny-
Hainneville*

